

## Erasmus+ | Déclaration de Stratégie Internationale

L'ouverture à l'international constitue l'un des axes majeurs de la politique générale de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO).

En 2016, l'audit du Haute Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) a incité l'UCO à reformuler ses axes de développement, notamment celui du développement international.

L'UCO s'engage aujourd'hui autour de trois axes stratégiques :

- Affirmer l'UCO comme une communauté d'appartenance
- Déployer l'offre de formation
- Accentuer le rayonnement de la recherche

**Dans le cadre du déploiement de l'offre de formation, l'UCO met l'accent sur son ouverture à l'international.**

Au cours des 35 dernières années l'UCO a construit un réseau d'une centaine d'universités dans l'Union Européenne (UE) et a aussi tissé des partenariats avec plus de 70 universités hors-UE.

L'UCO souhaite maintenir et promouvoir d'avantage la mobilité étudiante entrante et sortante.

Pour ce faire, l'accroissement de la mobilité des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCO est nécessaire à l'essor de partenariats d'échanges et à la consolidation des dispositifs d'accès au double diplôme avec les universités étrangères partenaires.

**L'UCO a décliné sa politique d'ouverture à l'international sur plusieurs actions :**

### **I. Favoriser et cultiver l'accueil des étudiants étrangers**

- Mettre en place une véritable politique académique, sociale, culturelle d'intégration des étudiants internationaux.
- Améliorer / développer l'accueil et la formation des étudiants étrangers dans les BU.
- Renforcer l'information de ces étudiants sur les dispositifs d'études à l'étranger.
- Renforcer l'information sur la présence et l'accueil des étudiants étrangers à l'UCO.

La mission de recrutement d'étudiants étrangers engagée depuis 2014, à la suite de la création d'un service de recrutement international, poursuit et intensifie son activité. Ce nouveau public représente un facteur supplémentaire de développement et d'internationalisation de l'UCO quant à ses formations, autant que pour la mobilité et l'ouverture à l'international de son personnel et des étudiants de l'UCO, *Internationalisation at Home*.

## 2. Développer les partenariats académiques à l'international

- Créer ou renforcer les collaborations internationales des enseignants-chercheurs des facultés, accueillir les délégations étrangères, les informer des accomplissements des facultés en recherche et en formation, explorer de nouvelles formes de collaborations.
  - o Soutenir la mise en place de Double diplômes et la signature de convention bilatérale de coopération avec des universités partenaires étrangères ;
  - o Encourager la mobilité des enseignants-chercheurs ;
  - o Développer les partenariats de mobilité recherche ;
  - o Établir un ou deux partenariats universitaires forts en Afrique, Amérique du Nord, Asie et en Europe ;
  - o Recruter des enseignants-chercheurs capables de s'exprimer aisément en anglais;
  - o Proposer des formations linguistiques complémentaires aux enseignants permanents de la Faculté qui le souhaitent ;
  - o Augmenter la visibilité de nos formations pour les universités partenaires UCO (et pas seulement à l'échelle de la Faculté)
  
- Poursuivre le développement avec la Grande-Bretagne (selon les possibilités), la Suède, le Liban, le Brésil, le Québec, l'Espagne, l'Italie.
  
- Poursuivre la politique des stages avec les partenaires étrangers bien engagée.
  
- Créer une offre de cours enseignés en langue anglaise au sein de chaque faculté.
  
- Accroître la participation de l'UCO à des partenariats stratégiques. Depuis un an la Faculté d'Éducation de l'UCO est engagée dans deux projets stratégiques Erasmus+. L'Université a été retenue en tant que porteur pour la première fois et participe en tant qu'université partenaire à un deuxième projet stratégique. Le dépôt de deux nouveaux projets stratégiques est prévu en 2020. Ce dynamisme contribuera encore davantage l'internationalisation de l'UCO.

## 3. Intensifier la formation en langues étrangères des étudiants et personnels de l'UCO

- Mettre en place la réforme en langue (Certification en langues).
- Intégrer des cours en anglais dans nos formations.
- Développer l'offre numérique pour l'apprentissage des langues étrangères et faire la promotion de l'offre existante.

L'UCO poursuit sa politique de formation en langues étrangères et de parcours linguistiques qui permet aux étudiants d'obtenir des certifications en langues en lien avec leur projet professionnel et d'études. Au-delà de l'apprentissage des langues, il s'agit bien d'accorder l'importance qu'elles méritent aux dimensions internationales et interculturelles, à l'enseignement et à la recherche ainsi qu'aux relations avec la communauté universitaire.

Le projet d'accroître l'offre de formation en langues étrangères pour nos étudiants et nos personnels étant l'un des axes prioritaires de notre politique internationale, la création d'un **centre de langue** accessible à l'ensemble des étudiants et enseignants de l'université verra le jour dès septembre 2020.

### **Pour favoriser cette ouverture à l'international, l'UCO s'appuie sur un réseau d'universités partenaires fiables.**

Le choix des universités partenaires est déterminé par plusieurs facteurs qui sont principalement :

- académique (pertinence et cohérence des programmes offerts par les universités partenaires par rapport aux disciplines enseignées à l'UCO, notamment la prédominance des sciences humaines au sein de notre université).
- taille de l'université et services offerts aux étudiants (logistique des échanges : accueil, logement par exemple)
- linguistique (en lien avec les langues enseignées aux étudiants à l'UCO en général mais pas essentiellement). À noter, le développement d'une cellule de ressources linguistiques, ayant notamment comme objet d'améliorer les compétences linguistiques des personnels et ainsi favoriser leur mobilité à l'international
- possibilité d'échanges d'enseignants pour des séjours de plus ou moins longue durée (entre 1 semaine et 1 semestre)
- possibilité d'échanges de chercheurs pour amplifier sa recherche et nouer des liens dans les domaines de recherche communs.

L'UCO a souhaité continuer de coopérer avec un maximum de pays de l'UE pour permettre à ses étudiants d'avoir cette ouverture européenne. Aujourd'hui, l'UCO collabore avec des universités provenant de 22 pays de l'UE et 3 pays européens hors UE (Grande Bretagne, Suisse, Turquie) ainsi qu'avec la Russie européenne. L'UCO coopère également avec 18 pays hors-UE. L'UCO a souhaité structurer son développement à l'international en définissant 5 zones géographiques :

- Europe
- Amérique Latine
- Amérique du Nord
- Asie et Océanie
- Afrique et Moyen Orient

Dans ce cadre, les principaux axes de la politique internationale de l'UCO restent :

- Animer le réseau des partenaires
- Assurer une veille informationnelle
- Consolider et évaluer les relations existantes
- Établir de nouvelles relations

- Instruire les candidatures des étudiants entrants, préparer leur arrivée en France et les accompagner durant leur séjour à l'UCO
- Développer le recrutement à distance et en déplacement (visites, participation aux salons internationaux telles que l'EAIE ou NAFSA)

Les partenariats privilégiés de l'UCO sont aujourd'hui :

- Université du Québec à Rimouski : master en ingénierie des ressources humaines et licence en sociologie
- L'université d'Uppsala en Suède en science de l'éducation avec un développement sur des stages de courte durée.
- St Edward's University (Austin, Texas) : cours de FLE pour les étudiants américains présent sur le campus d'Angers pour un semestre, projet d'une double diplomation niveau licence.

**Un Master spécifique intitulé Master Européen en Traduction Spécialisée (METS) inauguré en 2004 et reconduit en 2017 jusqu'en 2022 avec 9 universités européennes, contribue à consolider les relations interuniversitaires et offre de belles possibilités pour la mobilité étudiante.**

### **Enfin, pour accroître cette ouverture à l'international, l'UCO souhaite mettre l'accent sur la mobilité des personnels**

La mobilité du personnel de l'UCO concernait jusqu'à aujourd'hui en très grande majorité les enseignants qui effectuent des missions d'enseignement de courte durée (1 semaine environ) dans le cadre d'Erasmus+. Entre 20 et 30 enseignants sont concernés chaque année par cette mobilité, en majorité ceux de la faculté des humanités qui comprend la filière de langues. Ces mobilités sont dans la grande majorité des cas basés sur la réciprocité.

L'UCO demande la mobilisation de l'ensemble de son personnel pour encourager d'avantage cette dynamique, les pistes suivantes sont en réflexion :

- Reconnaissance de la mobilité à un niveau institutionnel
- Meilleur accompagnement individuel
- Outils de développement suite à une mobilité

### **Objectifs pour l'UCO suite à l'analyse des résultats de la mobilité du personnel :**

- Renforcement de l'internationalisation à domicile (IaH) suite aux mobilités (cours en anglais, meilleure approche vers la multi culturalité, prise en compte de la réalité des étudiants d'échanges...)
- Le perfectionnement professionnel : pédagogie innovante, la didactique et les méthodes d'enseignement (l'échange de bonnes pratiques professionnelles, p.ex. utilisation des plateformes collaboratives virtuelles, ...)

- L'ingénierie pédagogique, le développement de nouvelles formations (élaborer des nouveaux contenus des cours, des doubles diplômes ...)
- Contribution à la démarche qualité (HCERES)
- Création de projets de coopération et mise en place des partenariats forts et pérennes
- Rapprochement avec l'axe de la recherche

**Puissant levier de développement et élément important du rayonnement de l'UCO, le Programme Erasmus a déjà consolidé et continuera à consolider notre politique européenne et internationale que ce soit au niveau de nos formations ou de la recherche, répondant ainsi aux priorités de la stratégie européenne de modernisation de l'enseignement supérieur.**

**Nous pourrions intensifier les mobilités de nos étudiants en les rendant accessibles à l'ensemble de nos formations que ce soit à travers de périodes d'études ou par le biais de stages pratiques. Notre volonté affichée de développer la mobilité des personnels permettra également un approfondissement de l'interculturalité ainsi que des approches comparatives et d'étude des bonnes pratiques qui sont essentielles dans la formation des personnels enseignants ou administratifs.**

SRI - 12/05/2020